AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 24-8-77465602

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 62.20.30 (Postes 426 et 427)
Tél. (78) 62.20.30 (P. 426 & 427)

C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Bulletin N° 94 — Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région — 24 Août 1977

VIGNE

MILDIOU et BOTRYTIS - La protection contre ces maladies reste nécessaire. On utilisera un produit polyvalent.

OIDIUM - Sur cépages sensibles, le beau temps assez calme de la 1ère quinzaine d'août a été favorable à une extension de la maladie qui nécessite une protection soutenue.

VERS de la GRAPPE - Le 3ème vol, d'importance généralement modérée, a débuté entre le 3 et le 20 Août suivant les régions.

- Dans les secteurs et les régions les plus précoces, on appliquera dés réception un produit à action dite "curative".
- Dans les situations de précocité moyenne, on appliquera également dés réception un produit préventif.
- Le même type de produit sera appliqué dans les situations les plus tardives autour du 2 Septembre.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE - La faiblesse extrême des populations permet d'envisager la suspension totale des traitements spécifiques.

TORDEUSE ORIENTALE sur poires tardives et pommes - En revanche, à proximité des vergers de pêchers dont la récolte est terminée, il sera nécessaire de protéger les poires tardives et pommes (dans les limites fixées par les délais de carence) contre la migration de la tordeuse vers ces essences.

MOUCHE des FRUITS - A proximité des agglomérations urbaines les conseils du bulletin précédent restent valables.

POU DE SAN JOSE - Un traitement contre la 2e génération de cette cochenille (zones contaminées) sera appliqué dés réception au sud de la latitude de Roussillon, entre le 1er et le 4 Septembre au nord de cette ligne. Il sera renouvelé au terme de 15 à 20 jours. Les formules insecticides ont été mentionnées dans le bulletin N° 88 du 21 Juin.

CULTURES DIVERSES

MILDIOU de la TOMATE - La protection reste nécessaire.

MILDIOU du TABAC - Se reporter aux conseils du bulletin N° 91 du 20 Juillet, notamment dans le Royans, l'Isère et les régions voisines de Savoie où le SEITA nous signale de nouveaux foyers.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Adjoint au Chef de Circonscription,

P. LATARD.

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.
Inscription à la C.P.P.A.P. N° 477 AD.

7287